

Les sports



5 | 2

- Cahier C

Économie

Shermag installe un nouveau centre de distribution à Victoriaville (B5)

Vol au centre-ville



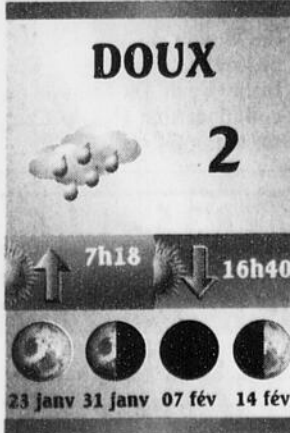
Les cambrioleurs auront été ses premiers clients... (A3)

La Traversée



La Ville de Magog s'implique encore plus (A8)

Météo / A2



Clin d'oeil
Ce n'est pas facile d'élever un enfant de six ans, mais ce n'est quand même pas coûteux pour avoir à la maison quelqu'un qui s'y connaisse en ordinateur!

National TILDEN inter ram

Location Autos Camions
Place Brouillard
822-2100



Imacom-Daguerre, René Marquis

Qu'on soit d'accord ou non, l'instauration de la maternelle à temps plein aura lieu comme prévu à l'automne, a prévenu hier la ministre de l'Éducation Pauline Marois. À l'école Marie-Reine, c'est déjà réalité. L'enseignante Paule-Andrée Héon reçoit déjà ses jeunes élèves à temps complet à raison de deux jours par semaine. (Voir texte en A3)

IL N'EST PAS QUESTION DE RECULER

L'ÉCOLE MATERNELLE À TEMPS PLEIN EST LÀ POUR RESTER, PRÉVIENT LA MINISTRE

Alain GOUPLI
Sherbrooke

La ministre de l'Éducation Pauline Marois n'a pas l'intention de revenir sur sa décision d'instaurer la maternelle à temps plein dès cette année. Même si elle reconnaît que certains milieux peuvent se sentir «bousculés».

En entrevue avec La Tribune hier soir au terme de l'assemblée générale du Parti québécois de Sherbrooke, Mme Marois s'est dit plus que jamais convaincue de la nécessité d'agir rapidement dans ce dossier.

«Vous savez, c'est quand même assez inusité que de reprocher à un gouvernement d'aller trop vite. Habituellement, c'est plutôt le contraire qu'on nous reproche», dit-elle sur un ton ironique.

Plus sérieusement, elle ajoute que «si nous avons décidé de procéder aussi rapidement, c'est parce que nous étions convaincus, et nous le sommes toujours, que cela répond à un véritable besoin de la population. Un besoin qu'on nous a souvent exprimé d'ailleurs durant les États généraux sur l'éducation.»

Quant à ceux qui se demandent, comme c'est le cas des parents de la région de L'Amiante (voir texte en D8), si tout cela ne correspond pas à signer un chèque en blanc, elle répond que «la maternelle à temps plein n'est pas quelque chose

qu'on vient d'inventer».

«Ça existe déjà dans certains milieux. Dans plusieurs pays d'Europe, en France notamment, c'est en place et les résultats sont éloquent», rappelle-t-elle tout en précisant que toute intervention pédagogique existait déjà mais que les sommes nécessaires à cette réforme sont déjà réservées.

«Et puis, on ne peut pas ignorer tout ce que cela représente pour tous nos diplômés en éducation qui rêvent de se trouver un véritable emploi dans leur domaine. C'est inespéré!»

D'ailleurs, tout au long de son discours sur l'éducation aux membres du PQ-Sherbrooke, Mme Marois s'est plu à répéter que toute intervention précoce auprès des enfants a une incidence positive sur le décrochage scolaire: «Plus on intervient tôt, dit-elle, meilleurs sont les taux de réussite scolaire.»

Par contre, lorsqu'on lui fait part des problèmes d'espaces que sa réforme occasionne, Mme Marois s'en remet aux commissions scolaires. Selon elle, celles-ci ont à leur disposition tous les outils nécessaires pour assurer une intégration qui soit à la fois efficace et efficiente.

«Bien sûr, si on constate en cours de route quelques ratés, on s'ajustera, mais je n'entrevois pas de problèmes majeurs», a-t-elle déclaré.

Autres textes (A3 et D8)

Béland est réélu

Le mouvement Desjardins opte pour la continuité

Roland PARENT
Montréal (PC)

Les 31 principaux dirigeants du mouvement Desjardins ont opté pour la continuité, hier, en confiant à nouveau la présidence de cette institution financière presque centenaire à Claude Béland, pour un troisième mandat consécutif.

Le processus de sélection du nouveau président a duré une heure. M. Béland avait un seul adversaire déclaré, soit Jocelyn Proteau, président de la Fédération de Montréal et de l'Ouest du Québec. Pour être élu, le nouveau président devait recevoir au moins 17 votes en sa faveur au sein d'un collège électoral formé de 31 membres. Le nouveau mandat de M. Béland est d'une durée de trois ans.

En conférence de presse, M. Béland qui préside le Mouvement Desjardins depuis le 20 janvier 1987, a indiqué que sa candidature avait été retenue en raison du leadership qu'il avait exercé et avait permis au Mouvement Desjardins de faire «des progrès sur tous les plans depuis dix ans».

Rentabilité et fusions

Par exemple, les actifs ont augmenté de 232 milliards \$ depuis 1987 en passant de 37,5 milliards \$ à près de 83 milliards \$ en 1997, a-t-il souligné.

À l'occasion du centenaire du mouvement, en l'an 2000, M. Béland souhaite que les actifs puissent atteindre les 100 milliards \$.

De plus, entre 1985 et 1995, la rentabilité moyenne des trop-perçus par 100 \$ d'actifs a été de 0,65 \$ pour le Mouvement Desjardins comparativement à 0,52 \$ pour les banques, a-t-il ajouté.

Au cours de son prochain mandat, M. Béland a l'intention d'étendre le mouvement de fusions des caisses.



Claude Béland: un 3^e mandat

Il veut également poursuivre la transformation des caisses offrant les services traditionnels d'épargne et de crédit en des établissements fournissant tout un éventail de services financiers, comme la vente de fonds mutuels, a-t-il précisé.

À ce chapitre, M. Béland n'aura pas tellement à faire pour convaincre l'ex-candidat à la présidence, Jocelyn Proteau, pour qui cette mutation s'impose en raison de la vive concurrence exercée par les banques.

Pour M. Proteau, l'élargissement des services offerts dans les caisses passe par une réduction de leur nombre, particulièrement dans les milieux urbains.

«Il y a actuellement un nombre important de projets de fusion (une trentaine dans la région métropolitaine) et ça va aller en s'accroissant. Dans les milieux urbains particulièrement, comme celui de Montréal, il y a trop de caisses. Elles se plient systématiquement sur les pieds», a fait valoir M. Proteau, qui participait également à la conférence de presse.

Ce dernier estime qu'il y a lieu d'inciter la direction des caisses à mettre en commun leurs avoirs pour qu'elles deviennent plus efficaces et améliorent leur performance financière.

«Ça va bouger», a renchéri M. Béland.

Un jeu illégal répandu

Sept commerces sur 10 vendent des cigarettes aux moins de 18 ans

Steve BERGERON

Sherbrooke
Le score est meilleur que l'an dernier, mais il reste encore du chemin à faire: sept commerces sur dix à Sherbrooke vendent des cigarettes à un mineur sans aucune forme de procès, contre neuf sur dix en janvier 1996.

À l'occasion de la Semaine sans fumée, La Tribune a répété hier le même petit manège qu'en janvier 1996: elle a chargé un adolescent de 16 ans d'aller acheter des cigarettes dans trois épiceries, deux pharmacies et cinq dépanneurs de Sherbrooke.

Résultat: le jeune, observé de loin par un journaliste, a mystifié le caissier dans 70 pour cent des cas. Un chiffre inférieur à l'an dernier, mais quand même supérieur à l'étude que le ministère de la Santé publiait il y a un an, à l'effet que 50 % des détaillants canadiens continuent de vendre des cigarettes aux mineurs.

C'est dans les trois épiceries que les transactions ont été les plus faciles, comme une lettre à la poste. Dans une pharmacie, on a pris la peine d'aller chercher à l'arrière la marque de cigarettes que le jeune désirait, parce qu'il n'y en avait plus sur les tablettes.

Fait à noter: les trois commerces où on a demandé des preuves d'identité au jeune (deux dépanneurs et une pharmacie) avaient tous été visités l'an dernier par La Tribune et avaient échoué. Le jeune a insisté, prétexté avoir 19 ans et avoir oublié ses cartes, mais les détaillants sont restés fermes.

Un autre commerce a échoué le test de La Tribune pour une deuxième année consécutive.

Cette enquête arrive au moment où la Direction de la santé publique de l'Estrie lance un plan régional jusqu'en 1999, dans lequel elle vise en priorité les jeunes de 12 à 17 ans (voir texte en A2).

Frustrés

Joint par téléphone après l'enquête, plusieurs caissiers ont fait ressortir le fait que, bien souvent, ils sont à la merci de l'apparence physique du jeune. Ils reconnaissent que celle-ci peut parfois être trompeuse, mais ne peuvent se fier qu'à ce seul indice.

«Aussitôt que j'ai comme l'idée que le jeune est mineur, je lui demande une carte d'identité avec photo. Si c'est une carte d'hôpital ou une carte du cégep de l'an passé, je ne l'accepte pas», insiste un caissier.

«C'est la même chose que pour l'alcool. Aussitôt que j'ai un doute, je demande une carte avec photo. Il y en a beaucoup que cela frustrer», dit une autre caissière.

Les plus frustrés, ajoutera-t-elle, seront évidemment ceux qui sont majeurs mais n'ont pas de carte sur eux. «Ils reviennent quinze minutes après avec leurs cartes.»

Si un jeune est mineur, il reviendra souvent avec un parent.

Plusieurs caissiers ont signalé qu'ils risquent même de perdre leur emploi s'ils sont surpris à vendre des cigarettes à un mineur, même s'ils étaient persuadés que le jeune était un adulte au moment de la transaction.

Les commerçants encourent une amende maximale de 500 \$ s'ils sont pincés à vendre des cigarettes à un mineur.

Le sergent d'État-major Alain Dionne, de la GRC, note toutefois que la vente au détail de cigarettes n'est pas le centre d'intérêt de la Gendarmerie royale du Canada, qui se concentre surtout sur la contrebande. «Je ne pense pas que ce serait bien vu par les payeurs de taxes si on payait des agents pour pincer des jeunes qui achètent des cigarettes.»

Un plan d'action «Estrie sans fumée» (A2)



Happé à mort par le train

Un jeune conducteur de 18 ans, Francis Beauchesne, a perdu la vie hier matin à Drummondville lorsque sa voiture tombée en panne a été happée par un train du CN. La victime a tenté de fuir sans succès son véhicule avant l'impact. UN TEXTE EN B1.

Une affaire de détention illégale qui remonte au 30 avril 1992

Deux policiers de Coaticook encore blanchis

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

Le juge Gilles Gagnon, de la Cour du Québec, vient de rejeter l'appel du commissaire à la déontologie policière demandant une révision de trois décisions rendues par le Comité de déontologie policière, qui avait rejeté des plaintes portées contre le sergent Richard Ouimette et l'agent Marc Guimond, de la police de Coaticook.

Ces plaintes faisaient suite à un épisode remontant au 30 avril 1992, en marge de l'arrestation et la détention d'un citoyen ainsi que de la mise en

cause de ses droits constitutionnels. Le juge Gagnon se trouve donc à confirmer les décisions du Comité de déontologie ayant mis de côté les plaintes contre ces deux policiers.

Ces plaintes reprochaient à MM. Ouimette et Guimond d'avoir abusé de leur autorité en arrêtant illégalement un citoyen et en le détendant, ainsi que de n'avoir pas respecté l'autorité de la loi et des tribunaux en enfreignant ses droits constitutionnels.

Le juge Gagnon a résumé les faits en relatant que le propriétaire d'un commerce a été victime le 24 mars 92 d'un vol d'outils de plus de 1000 \$ et que ce dernier et un commis ont conclu

à la responsabilité d'une personne vue dans l'établissement, mais qu'on ne pouvait identifier lors du dépôt de la plainte.

Suspect repéré

Le propriétaire a revu le 30 avril suivant cette personne entrer dans une banque située en face du poste de police et il a rencontré l'agent Guimond pour l'en informer.

M. Guimond se rend en face de la banque mais n'est pas averti que le proprio et son employé n'ont pas vu la personne voler, alors que le discours tenu est à l'effet qu'on a reconnu le voleur.

L'agent Ouimette s'est présenté

tout bonnement sur les lieux et son collègue lui a demandé assistance après l'avoir lui avoir donné des détails sur l'affaire.

M. Ouimette a arrêté cette personne à sa sortie de la banque, en informant des motifs de l'arrestation ainsi que de son droit à un avocat.

Le suspect est dans tous ses états et clame son innocence avec véhémence.

M. Ouimette commence au poste son interrogatoire du prévenu, qui s'est entretenu avec son avocat par téléphone, et continue son enquête pour apprendre que le commis n'a pas vu cette personne voler les outils.

Dans les circonstances, il a conclu

que la preuve incriminante était beaucoup moins forte et qu'il se devait de libérer le suspect, même si son enquête n'était pas terminée.

Le juge Gagnon a mentionné que les policiers n'avaient d'autre choix, compte tenu de l'urgence, que d'arrêter le suspect identifié positivement par le plaignant.

Il est aussi arrivé à la conclusion que l'ensemble de la détention n'était pas illégale.

Le juge Gagnon a ajouté qu'il n'avait aucun motif juridique de mettre de côté la version des deux policiers concernant l'avis au recours sans délai à un avocat, conformément à la charte.

Plus de filles que de gars chez les esclaves du tabac

Steve BERGERON

Sherbrooke

Entre 1991 et 1994, au Québec, le taux de fumeurs est passé de 16 à 24 % chez les garçons de 11 à 19 ans, et de 23 à 39 % chez les filles du même âge.

Pas étonnant que les jeunes soient la principale cible du plan d'action 1996-1999 «Estrie sans fumée» de la Direction de la santé publique de l'Estrie (DSPE). Plan que l'on met en oeuvre en soutenant les écoles secondaires qui prendront la voie «sans fumée», par le truchement de la «gang allumée».

«La gang allumée», explique Sylvie Grondin, responsable régionale de ce projet du Conseil québécois sur le tabac et la santé, «propose des activités pour et par des jeunes, pour les sensibiliser au problème du tabagisme, et ce, qu'ils soient fumeurs ou non-fumeurs.»

Il est prouvé que c'est durant la phase scolaire secondaire que l'acquisition de l'usage de la cigarette devient une dépendance pour les jeunes.

L'approche de ce projet tient compte de trois réalités: la prévention du tabagisme, l'aide aux fumeurs et la protection des non-fumeurs. Cette stratégie globale est reconnue comme la plus efficace pour réduire l'usage du tabac... pour autant que des mesures législatives sur la publicité et l'accessibilité du tabac l'accompagnent.

Les activités proposées prennent la forme de chorégraphies, pièces de théâtre, production vidéo, improvisation, concours, rallies...

Pour une deuxième année de suite, le Séminaire de Sherbrooke, l'école Le Transit de Magog, la polyvalente La Frontalière et le Collège Rivier de Coa-

ticook y prendront part, tandis que les collèges du Mont Sainte-Anne et du Sacré-Coeur, les polyvalentes Le Phare, Le Triolet et Montignac (de Lac-Mégantic) ainsi que la maison de jeunes de Magog et la maison Jeunes-Est de Sherbrooke se sont inscrits cette année.

À ce jour, 240 écoles secondaires, écoles primaires et maisons de jeunes du Québec ont joint de projet de deux

ans, financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Les femmes

La deuxième clientèle-cible de plan d'action de la DSPE sera les femmes, plus spécifiquement les femmes enceintes et celles de milieu défavorisé.

L'espoir de faire baisser de 4 % d'ici l'an 2000 le nombre de nouveau-nés de

poinds insuffisant motive la décision de privilégier les femmes enceintes fumeuses.

On se concentrera également sur les femmes de milieu défavorisé, parce que celles-ci sont davantage présentes à la maison, donc un risque plus élevé pour les enfants à cause de la fumée ambiante. La clientèle des femmes en âge de

procréer est aussi privilégiée en raison du rôle reconnu de la mère pour l'initiation tabagique des enfants.

L'organisme régional communautaire Elixir veillera à dispenser les services pour aider l'abandon de la cigarette dans chaque MRC de l'Estrie, par le truchement du programme *Divorcer de sa cigarette*.



Dégât d'eau à l'hôtel de ville

Les travaux de réparation sont en cours à l'hôtel de Ville de Sherbrooke, où le bris d'un tuyau dans le grenier de l'immeuble de trois étages a causé pour 10 000 \$ de dommages, durant la nuit de dimanche à lundi. Outre des plafonds qui devront être refaits, un ordinateur d'une valeur de 4000 \$ devra être remplacé.

Délinquant dangereux Une première en 22 ans dans Saint-François

Sherbrooke (JL)

Le ministère public entend démontrer que Robert Leblanc, 39 ans, convaincu de trois agressions sexuelles au centre-ville de Sherbrooke à l'automne 1994, constitue un danger pour la vie, la sécurité, le bien-être physique ou mental de qui que ce soit.

C'est le motif invoqué par le procureur André Campagna dans sa requête en Cour supérieure visant à faire déclarer le prévenu délinquant dangereux.

La poursuite recourt pour la première fois à une procédure semblable depuis 22 ans dans le district judiciaire de Saint-François.

Leblanc avait été convaincu le 20 décembre par un jury d'agression sexuelle en infligeant des blessures à une adolescente le 25 septembre 94, d'agression envers une autre le 8 novembre 94 et d'agression sexuelle en utilisant un couteau l'égard d'une jeune femme le 12 novembre 94.

Me Campagna a obtenu l'autorisation du Procureur général du Québec avant de demander une telle audition.

Déjà à perpétuité

Leblanc se trouve déjà sous le coup d'une condamnation au pénitencier à perpétuité pour avoir violé et étranglé une étudiante le 19 septembre 92, à Outremont.

Des contacts sexuels avec un enfant de sept ans entre

juin et novembre 92, à Sherbrooke, lui avaient attiré une peine de huit mois de détention et une mise à l'épreuve pendant trois ans, imposées par le juge Gérald Desmarais de la Cour du Québec.

Le juge Raynald Fréchette de la Cour supérieure doit maintenant imposer une sentence à Leblanc, passible de peines totalisant 34 ans de détention, pour ses trois agressions au centre-ville.

Me Campagna veut établir dans sa preuve que le prévenu démontre par la répétition de ses actes qu'il est incapable de contrôler ses actes et causera la mort, des sévices ou des dommages psychologiques graves à d'autres personnes.

Selon lui, Leblanc manifeste une indifférence marquée quant aux conséquences raisonnables prévisibles que ses actes peuvent avoir sur autrui, à cause de la répétition de ses actes d'agression.

Et cet individu démontre par sa conduite dans le domaine sexuel son incapacité à contrôler ses impulsions et laisse appréhender des sévices ou autres maux à d'autres personnes, indique Me Campagna.

Le ministère public demandera au juge Fréchette d'imposer à Leblanc, au lieu d'une condamnation pour ses trois abus sexuels dans le centre-ville, une peine de pénitencier pour une période indéterminée.

MÉTÉO La Tribune MétéoMédia

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	VENDREDI	SAMEDI	INDICE UV
2 PRÉC. 90	0 PRÉC. 80	1 PRÉC. 90	-7 PRÉC. 40	-4 PRÉC. 80	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 60 30 20 15

QUÉBEC	
Chicoutimi	Nei -7/-17 Québec
Gaspé	Nei -7/-16 Rimouski
Iles-de-la-Mad.	Nei -5/-11 St-Georges
La Grande	Sol -26/-30 Sept-Îles
Lac St-Jean	Nei -8/-17 Trois-Rivières
Montréal	Plu 2/2 Val d'Or
	Nei -5/-16

CANADA	
Charlottetown	Nei -3/-12 Régina
Edmonton	Nei -14/-18 St-John's
Fredericton	Mel -2/-14 Toronto
Halifax	Nua 11/-11 Victoria
Ottawa	Plu 3/2 Winnipeg
	Sol -24/-19

USA	
Boston	Var 10/3 New York
Bridgeport	Nua 8/3 Plattsburg
Burlington	Mel 6/4 Portland
Concord	Plu 4/9 Providence
Detroit	Plu 7/2 Washington
	Nua 9/0

LE MONDE	
Athènes	Var 12/8 Mexico City
Beijing	Var 3/-7 Moscou
Berlin	Sol 3/-4 Paris
Hong Kong	Sol 23/17 Port-au-Prince
Lisbonne	Sol 15/7 Rome
Londres	Plu 5/-4 Tokyo
	Sol 22/7

DESTINATIONS SOLEIL	
Acapulco	Sol 32/22 La Havane
Bermudes	Sol 17/14 Martinique
Cancun	Sol 31/22 Myrte Beach
Caracas	Sol 30/21 Montego Bay
Freeport	Sol 26/18 Orlando
Ft Lauderdale	Var 25/18 Puerto Plata
Honolulu	Var 26/20 Tampa
Key West	Var 24/19 West Palm B
	Sol 26/19

EMPLOIS DU JOUR

Opérateur/trice machine à coudre
 Offre: 2143463
 Lieu: Sherbrooke
 Salaire: à discuter (comité paritaire), permanent, 35 heures/semaine, jour
 Exigences: minimum 1 an d'expérience sur plain et overlock, capable d'opérer machine à deux aiguilles ou aiguilles multiples, esprit d'équipe
 Fonctions: fabriquer vêtements pour dames.

Professeur/e anglais, français, espagnol
 Offre: 2143391
 Lieu: Sherbrooke
 Salaire: à négocier selon compétences, temps plein ou partiel, jour ou soir.
 Exigences: maîtriser parfaitement langue anglaise, française et ou espagnole, orale et écrite, aptitudes relations humaines, capable de travail d'équipe, expérience dans le domaine de l'enseignement serait un atout
 Fonctions: donner des cours

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

LA QUOTIDIENNE 835-1771

INDEX

Agro-alimentaire:	B-3
Arts:	C-6
Bandes dessinées:	D-5
Chez nous:	B-1
Décès:	D-7
Économie:	B-5
Opinions:	A-6
Horoscope:	D-5
Messier en liberté:	D-2
Petites annonces:	D-3
Sports:	C-1

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

PLUS DE 100 000 LECTEURS

PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT

564-5450 LaTribune

TÉLÉPHONES		LIVRAISON		ABONNEMENTS	
Petites annonces: 564-0999		Camelots et camelots motorisés		Abonnement payé	
Publicité: 564-5450		à l'avance:		Temps	
Rédaction: 564-5454		Prix de vente: 3,51 \$		1 an 175,12 \$	
Abonnements: 564-5466		T.P.S. 25 \$		6 mois 87,60 \$	
ENVOI DE PUBLICATION:		T.V.Q. 24 \$		3 mois 44,84 \$	
Enregistrement No 0529168		Coût à l'abonné: 4,00 \$		1 mois 23,49 \$	

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS	
1 an	700,00 \$
6 mois	410,00 \$
3 mois	265,00 \$
1 mois	130,00 \$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

MARIO Goupil



Volé avant même d'ouvrir

Le propriétaire d'une boutique d'antiquités du centre-ville encaisse un coup crève-cœur

Tenez donc une journée encore...

Existe-t-il pire épreuve que de cesser de fumer?

Sûrement. Parlez-en aux personnes atteintes d'un cancer...

Reste que de renoncer à tout jamais à la cigarette constitue un grand exploit. Un véritable tour de force. C'est un ex-fumeur, totalisant une quinzaine d'années d'expérience dans le tabagisme, qui vous le dit.

J'ai réussi à véritablement arrêter de fumer à deux reprises dans ma vie. Mais je dois bien avoir six ou sept tentatives à mon crédit. Je suis donc tout à fait conscient que ce n'est vraiment pas évident de passer de la parole aux actes.

À ma première véritable réussite, mon engagement a duré quatre ans. Je croyais bien m'être guéri pour toujours, mais un jour où je vivais un stress énorme, je me suis rabattu sur une Matinée. Je savais dès lors que j'étais cuit. La preuve: j'ai fumé pendant deux autres années avant de réussir à m'imposer une autre fois le calvaire. Il y a maintenant cinq ans que j'ai jeté à la poubelle mon dernier paquet de cigarettes, et je vous jure qu'on ne m'y reprendra plus jamais. J'ai bien dit JAMAIS!

Si je vous parle de ce damné vice que constitue la cigarette, c'est que nous sommes en plein dans la «Semaine québécoise sans fumée». Même qu'à La Tribune, aujourd'hui, se tient une journée sans fumée. J'ai bien hâte de voir le résultat. De le sentir surtout. Au journal, les rares fumeurs l'emportent sur les nombreux non-fumeurs puisqu'ils ont encore le droit d'empester l'atmosphère. Heureusement, ils se font de plus en plus rares. Même qu'ils constituent une espèce en voie de disparition.

Je reconnais que mon seuil de tolérance envers les fumeurs est à son plus bas actuellement. On dirait que plus je vieilliss, et plus je trouve que la cigarette pue.

Mais il y a pire encore. On estime, en effet, qu'au moins 330 non-fumeurs meurent par année, au Canada, des suites d'un cancer du poumon après avoir été exposés à la fumée de tabac dans l'environnement. C'est épouvantable de penser qu'un non-fumeur doit payer de sa santé parce qu'il a à côtoyer des fumeurs.

Alors, à tous les non-fumeurs, bonne semaine. A ceux et celles qui le deviendront aujourd'hui, pour un jour ou pour toujours, bonne journée. Et surtout, bon courage.

L'AMI GERRY

Il y a à peine un mois, personne ne connaissait le nom de Gerry Roufs. Aujourd'hui, le Québec tout entier, le Canada, et même une partie de l'Europe se demande ce qui est arrivé à ce cowboy des mers, porté disparu de la course Vendée Globe depuis le 6 janvier. On s'inquiète pour Gerry Roufs comme on s'inquiète pour un ami.

Vous m'auriez parlé du Vendée Globe il n'y a pas si longtemps encore, que j'aurais cru davantage à une nouvelle compagnie de téléphone, à un nouveau canal d'info-publicité, qu'à une course de voiliers en mer.

Maintenant, j'écoute les nouvelles avant d'aller me coucher dans l'espoir d'entendre que l'on a retracé le voilier Groupe LG. Mieux encore, que l'on a retrouvé Gerry Roufs et qu'il est toujours vivant.

Avec toutes les nouvelles technologies disponibles aujourd'hui, je suis un peu étonné que l'on puisse perdre de la sorte toute trace d'un voilier en mer. N'oublions pas que Gerry Roufs participait à une course organisée et qu'il n'était pas parti en haute mer pour une banale excursion de pêche, lorsque la tempête s'est levée.

Gerry Roufs est-il toujours vivant?

On nous dit de vivre d'espoir depuis qu'un avion chilien aurait capté, prétend-on, un message du Montréalais, qui aurait simplement lancé « Ici Groupe LG, Lima Golf », sur les ondes radio, jeudi dernier.

L'homme a marché sur la lune il y a bien longtemps, mais il est incapable de retrouver un voilier en mer. Curieux, non?

Il ne reste plus qu'à envoyer des ondes positives à notre nouvel ami Gerry. Et à prier pour lui de même que pour sa petite famille qui doit commencer à désespérer de le revoir vivant un jour.

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

«J'e m'affaire depuis les deux dernières semaines à compléter mon installation et tous les préparatifs en vue de l'ouverture de la boutique... et voilà que des cambrioleurs sont passés avant les premiers clients!»

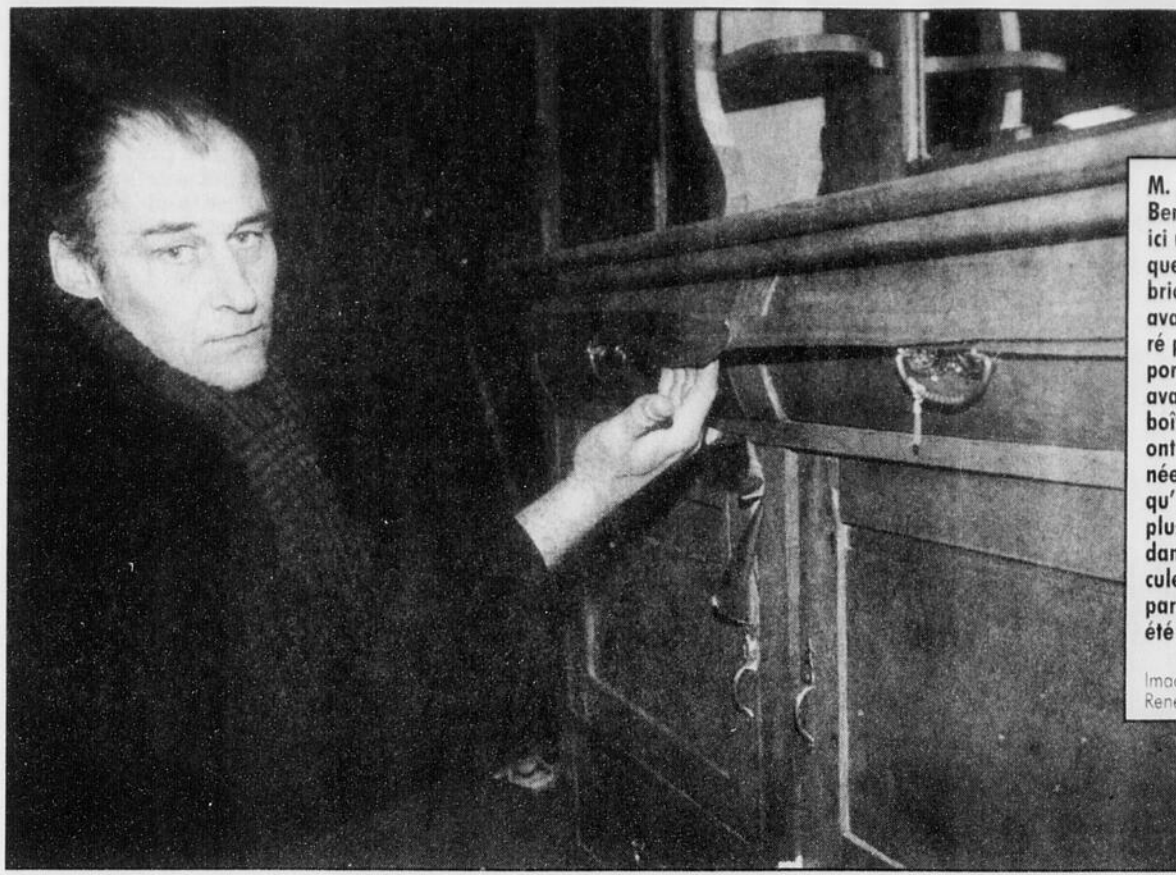
M. Jean-Pierre Benoît, un spécialiste en antiquités, n'en revenait tout simplement pas quand il a mis les pieds, en début d'après-midi hier, dans son commerce La Boutique du Vieux-Nord, 148 rue Wellington Nord, dans le centre-ville de Sherbrooke.

Des cambrioleurs avaient forcé la porte avant et avaient choisi parmi les nombreux objets de la boutique, dont des armoires antiques, tout ce qui représentait une belle valeur, notamment des armoires anglaises en bois sculpté ou encore de la vaisselle que l'on ne trouve pas à tous les coins de rue.

Une rapide évaluation laisse croire que les voleurs sont repartis avec des biens dont la valeur totale se situait entre 20 000 \$ et 30 000 \$. «Seulement à identifier les objets qu'ils ont emportés ou qu'ils se préparaient à emporter, ce sont à coup sûr des connaisseurs» a souligné M. Benoît.

Le vol aurait été commis dans la nuit de lundi à hier ou encore, de tôt matin, car un témoin a vu un gros véhicule stationné près du commerce et il a assisté à du transport de boîtes.

Le manège des individus n'a pas étonné ce témoin car du transport de



M. Jean-Pierre Benoît montre ici un meuble que les cambrioleurs avaient préparé pour l'emporter. Il y avait aussi des boîtes. Ils les ont abandonnées soit parce qu'il n'y avait plus de place dans leur véhicule ou bien parce qu'ils ont été dérangés.

Imacom-Daguerre, René Marquis

boîtes et des allées et venues, c'est ce que M. Benoît accomplit depuis plusieurs jours en vue de l'ouverture prochaine du commerce. Il a donc cru que tout était normal.

«J'ai loué le local depuis une dizaine de mois. Je suis même un des dix

lauréats parmi les nouveaux commerçants du centre-ville. J'ai consacré beaucoup de temps, d'énergie à assembler mon inventaire de pièces d'antiquités. C'est vraiment ahurissant ce qui vient de se produire» a-t-il commenté.

Il y a une section de la boutique que

les voleurs n'ont même pas pris le temps de visiter: ils savaient ce qu'ils voulaient.

Les policiers municipaux de Sherbrooke ont été appelés à constater le vol avec effraction et à rédiger un rapport.

UNE ÉCOLE DE LA CSCS EXPÉRIMENTE LA MATERNELLE À TEMPS COMPLET

Marie-Reine emballée par les résultats

Michel RONDEAU

Sherbrooke

Les enfants qui sont stimulés sont si pressés d'apprendre que la maternelle à temps complet ne peut que leur être bénéfique.

C'est ce qu'estiment tous les intervenants et les parents de l'école Marie-Reine, de Sherbrooke, où l'on offre le service de maternelle à temps complet à raison de deux jours par semaine depuis le début de cette année scolaire (les trois autres jours sont à demi-temps).

Majorie Boisvert-Gagnon, 5 ans, de

l'école Marie-Reine, raconte: «J'aime bien lire parce que ça m'apprend des choses».

Un jour, la fillette a voulu savoir comment faire des crêpes alors que sa mère n'était pas disponible. Majorie a alors téléphoné à sa grand-mère pour lui demander comment on écrivait le mot crêpe. «Je l'ai écrit sur un papier et je l'ai trouvé dans le livre de recettes de ma mère.»

Majorie, qui sait compter jusqu'à 1000, «mais je ne l'ai jamais fait, c'est trop long», et qui connaît tout son alphabet, se trouve pourtant seulement à la maternelle.

Une autre fillette de la maternelle

de l'école Marie-Reine, Mélissa Labbé, défille ses chiffres jusqu'à 30, trouve une série de mots qui commencent par «m» et confie qu'elle aime jouer au restaurant, un jeu de rôles par lequel les enfants apprennent le calcul.

Certains apprentissages des enfants de Marie-Reine seraient normalement acquis à la fin de la présente année, s'ils étaient à la maternelle à demi-temps comme dans les autres écoles. Certains autres apprentissages ne viendraient que l'an prochain.

Mais à Marie-Reine, on offre la maternelle à temps complet deux jours par semaine. Et ça se voit. Les sceptiques sont confondus.

«L'idée est née dans le bouillonnement des États généraux et, comme il n'y a plus de redoublement à la CSCS, nous nous sommes dit que la maternelle à temps plein était une mesure de soutien à la petite enfance, une mesure de prévention. Ça s'inscrit bien dans notre projet éducatif, qui vise la réussite scolaire», explique le directeur de l'école, M. Réal Turgeon.

Tous les parents ont accepté

Le personnel et le comité d'école étaient favorables à une expérience de deux jours de maternelle à temps complet et on en a fait l'offre aux parents des enfants. Curieusement, tous les parents ont accepté l'offre. «Certains se posaient des questions si les enfants allaient être fatigués, mais les craintes se sont estompées avec le temps.»

L'école pu compter sur la collaboration de trois stagiaires de l'Université de Sherbrooke qui terminent leur cours en enseignement préscolaire et primaire, avec qui l'éducatrice de la maternelle forme équipe. Les deux équipes de deux personnes forment deux groupes de 15 élèves. En avant-midi, un groupe se trouve avec une équipe et en après-midi avec l'autre équipe. «Ça fonctionne superbement bien», commente le directeur. «Les enfants sont curieux et prêts à vivre cette expérience.»

A compter de la semaine prochaine, les enfants ne changeront plus d'équipe à mi-journée. «En vue de l'arrimage avec l'an prochain, ils s'habitueront à rester avec la même enseignante.»

De l'avis de M. Turgeon, l'expérience est un succès sur toute la ligne.



Élise Côté-Lebrun est l'un des enfants de l'école Marie-Reine qui vivent la maternelle à temps complet, deux jours sur cinq. Tout le monde est emballé par l'expérience dont la stagiaire Marilou Labrecque qui accompagne l'enfant sur la photo. «Je suis convaincue que la maternelle à temps complet n'a que des avantages pour les enfants», dit-elle.

Imacom-Daguerre, René Marquis

«On sous-estime les enfants»

— Marc Huot, un parent

Sherbrooke (MR)

Il n'y a aucune crainte à avoir pour les enfants qui fréquenteront la maternelle à temps complet l'an prochain dans les écoles de la CSCS, parents et enseignants de l'école Marie-Reine peuvent l'assurer.

«L'an passé, j'avais une fille à la maternelle à demi-temps et cette année, j'en ai une qui fait deux jours par semaine à temps plein et je suis très content de l'expérience que ma deuxième vit.»

M. Marc Huot, un parent de l'école Marie-Reine, commente: «Je pense qu'on sous-estime les enfants. Ce sont de belles petites éponges. Ils assimilent tout.»

Selon le père, l'an dernier, son aînée était déjà intéressée à la lecture et à l'écriture alors qu'elle était à la maternelle. Cette année, sa cadette est dé-

jà stimulée de voir les apprentissages que fait l'aînée et elle désire visiblement en savoir tout autant qu'elle. «Je vois qu'elle est déjà prête à faire la distinction entre «en» et «an». Avec la stimulation de ma plus vieille et l'éveil de la part de l'école, elle veut lire.»

M. Huot n'a pas hésité un instant avant d'inscrire sa cadette à la maternelle à temps complet deux jours par semaine et il ne le regrette pas. Des problèmes, il n'en a pas trouvés sur son chemin. De la fatigue, son enfant n'en ressent pas. «C'est à nous de les coucher le soir et de leur donner une bonne alimentation, comme nous le conseillent les enseignants.»

Mme Paule-Andrée Héon, l'éducatrice de la maternelle, témoigne elle aussi du fait que les enfants ne sortent pas de la maternelle fatigués. «C'est comme avec les autres classes, quand les enfants montrent des signes de fatigue, nous prenons quelques minutes de

repos. De plus, à la maternelle, on fonctionne par activités et par ateliers et on avance au rythme de l'enfant.»

De l'avis de l'éducatrice, le grand intérêt du temps complet c'est que l'on peut faire encore mieux le développement intégral de l'enfant. «Une demi-journée, ce n'est que deux heures à la maternelle. Ce n'est pas beaucoup. Tandis qu'avec deux demi-journées, on peut prendre plus de temps pour approfondir.»

Mme Marilou Labrecque, l'une des stagiaires qui oeuvrent auprès des enfants, raconte qu'à Noël, les enfants étaient déjà très avancés. «Ils avaient avancé nos projets.» Ainsi les éducatrices peuvent-elles faire progresser encore davantage les enfants. À son avis, ils ont même atteint un degré d'autonomie qu'on n'aurait pas attendu d'eux avant des mois encore.

«Je suis convaincue que la maternelle à temps complet n'a que des avantages pour les enfants.»

PORTES OUVERTES
SAMEDI 25 JANVIER
9 h à 12 h - 13 h à 16 h

Prémamanuelle
Maternelle

APPROUVÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

Unique en Estrie!
Éveil à l'anglais et à la musique

Reservez sans tarder pour septembre 1997!

AngLissimo
La petite école de la vie!

2808, rue Prospect, Sherbrooke
Information et inscription: (819) 562-2323
Directrice: Annie Richard, B. Sc. Éd. 27278

La Tribune sur place... **SOLDE** **15% À 50% ET PLUS**

NE MANQUEZ PAS LE **DECOR NW**

5087, boul. Bourque, Rock Forest, 823-4100

Le rythme des interventions s'accélère

Vivre la RUE

Steve BERGERON
Sherbrooke

On n'a pas terminé de compiler les données, mais d'ores et déjà, on peut dire qu'en 1996, les travail-

leurs de rue ont été plus présents, joint plus de jeunes, élargi leur territoire d'intervention, entrepris de nouvelles initiatives et vu confirmer leur reconnaissance par le milieu.

Tout ça grâce au succès de la campagne triennale «Coup de coeur pour les jeunes de la rue» à l'hiver de 1996, qui avait permis de dénicher 226 par-

rains. La Ville de Sherbrooke avait contribué à l'embauche d'un travailleur de plus, tandis que Développement et Ressources humaines Canada, par l'entremise du député Jean Charest, ajoutait 80 000 \$.

«Nous avons cinq travailleurs de rue à plein temps qui assurent une présence sur sept jours. En plus du centre-ville, nous allons dans le Centre-Est et le Centre-Sud, sans oublier les centres commerciaux l'hiver et les parcs l'été», résume le coordonnateur de la Coalition sherbrookoise pour le travail de rue, Jean-François Roos.

Avant cette campagne, la Coalition ne pouvait employer que deux travailleurs de rue, et perdait une bonne partie de ses énergies à trouver du financement.

Aujourd'hui, dit Jean-François

Roos, ce temps a pu être consacré à mettre sur pied de nouvelles initiatives, comme accompagner les jeunes dans des projets. Par exemple, un groupe d'entraide chez les punks, ou le projet de quatre jeunes de monter une petite cantine de pizzas.

Jean-François Roos ajoute que les travailleurs sont sollicités pour leur expertise, ont pris part à des projets comme le Comité de sécurité urbaine et le projet CLES, et se sont associés avec d'autres organismes dans de nouvelles initiatives, comme l'Escouade Tic Tac, un autobus qui, durant l'été, allait un peu partout dans la ville pour mieux joindre les jeunes.

Bref, les travailleurs de rue ont fait entendre leur voix, pris leur place au sein des intervenants sociaux du milieu sherbrookoïse et arrivent mieux à déni-

cher des partenaires.

Gala en avril

Dans la foulée de 1996, Jean-François Roos note que les 14 à 18 ans composent la plus importante strate de jeunes avec qui ils interviennent. La recrudescence inquiétante de jeunes de 12 et 13 ans, constatée en 1994 et 1995, semble s'être arrêtée.

«En 1995, nous avons évalué à un peu plus de 500 le nombre de jeunes joints. En septembre 1996, après seulement un trimestre avec cinq travailleurs de rue, nous étions déjà à 160 jeunes de plus.» Dans une année, chaque travailleur de rue oeuvre auprès de 100 à 125 jeunes différents.

«La présence soutenue a permis de hausser de 30 % à 40 % la proportion des suivis réguliers, c'est-à-dire les jeunes qu'un travailleur de rue rencontre au moins une fois tous les dix jours. Les interventions sont d'ordre psychosocial, qu'elles soient reliées à la famille, aux pairs ou aux relations amoureuses.»

Par contre, on relève de plus en plus d'interventions d'ordre matériel ou économique: des jeunes à qui on doit trouver rapidement de quoi manger et se loger. Une tendance directement reliée à la dégradation de la situation économique, pense Jean-François Roos.

«On se rend compte que beaucoup de ces jeunes, pour diverses raisons, ne franchissent pas ou peu les portes des



Imacom-Daquerre, Claude Poulin
Jean-François Roos, coordonnateur de la Coalition sherbrookoise pour le travail de rue.

ressources de dépannage (Chaudronnée, comptoirs familiaux...). Remarquez que d'entrer ainsi dans sa vie active, ce n'est pas très stimulant. Nous faisons beaucoup d'accompagnement.»

En février, la Coalition sherbrookoise pour le travail de rue dévoilera le bilan final de 1996, avant de relancer à nouveau les parrains qui avaient décidé de faire leur contribution de 750 \$ en trois versements annuels de 250 \$.

Le 28 avril prochain, les travailleurs de rue seront honorés lors d'un gala de reconnaissance, au Granada, et ce, à l'initiative des commerçants du centre-ville.

- FIN -

mieux

que votre banque...

mbanx 1 800 473-9960

Le mode bancaire complet par téléphone, télécopieur, GA et PC

78042

EATON

PROFITEZ DE RABAIS EXCEPTIONNELS PARTOUT EN MAGASIN.

Vente surprise

EATON

Un jour seulement!

Le jeudi 23 janvier, 1997.

JUSQU'À **50%** DE RABAIS

sur une sélection d'articles dans tout le magasin, comprenant la mode pour hommes, femmes et enfants.

Eaton. On veut être votre magasin.

Peine avec sursis pour un vol qualifié

Sherbrooke

Raymond Chase, 35 ans, a bénéficié d'une peine de détention de 12 mois mais avec un sursis, de 180 heures de travaux communautaires ainsi que d'une mise à l'épreuve pendant trois ans pour un vol qualifié remontant à 1993.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Chase avait admis son implication dans un vol de 593 \$ et d'une cartouche de cigarettes au poste d'essence Esso du 1785 rue King Ouest, le 9 avril 1993.

D'après une source policière, le commis a été violenté après avoir surpris un suspect se cachant le visage et portant un pistolet à blanc.

Me Conrad Chapdelaine a relaté que la police était remonté le 26 septembre dernier jusqu'à Chase qui a aussitôt décidé de se mettre en règle avec la justice.

Il a dit que son client s'était entre temps repris en main, a poursuivi ses études dans l'espoir d'obtenir un meilleur accès au marché du travail et avait stabilisé sa vie.

Me Chapdelaine a laissé entendre que les tribunaux ne reverront plus Chase qui devrait pouvoir purger sans peine dans la société plutôt qu'en prison. Il a vu dans cette alternative le moyen pour que son client ayant certains antécédents paie sa dette à la société.

La procureure Suzanne Ricard était en accord avec la recommandation de la défense.

La où on améliore sa qualité de vie

La Sérénité... Pourquoi pas!

Sagesse
Epanouissement
Réussite
Équilibre
Naturel
Initiative
Ténacité
Enthousiasme

CONFÉRENCE SUR LA MOTIVATION
Pourquoi ne pas améliorer sa qualité de vie?
LA VIE PASSE TRÈS VITE!
Venons chercher les clés qui nous libèreront



C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer. Pour en apprendre davantage sur la session qui débute, on rejoint

Daniel Couture
au 1-888-377-8406
Conférence d'information
Gratuite

SHERBROOKE
LUNDI : 19 h 30
Date : 27 janvier
1997
Église Marie-Médatrice
3025, rue Galt Ouest
Sous-sol

SHERBROOKE
MARDI : 19 h 30
Date : 4 février
1997
Église St-Boniface
75, rue Morris
Sous-sol

Conférencier indépendant autorisé à transmettre le concept R.T. Inc. CE N'EST PAS CE QU'ON SAIT QUI EST IMPORTANT, C'EST CE QU'ON MET EN APPLICATION.

Aider les Faucons? La Ville veut des précisions

Denis DUFRESNE
Sherbrooke

Avant de décider de toute forme d'aide au club de hockey les Faucons, le Comité exécutif de la Ville de Sherbrooke veut obtenir d'ici mardi prochain des précisions sur le statut lé-

gal de cette organisation, bien que ce soit un secret de polichinelle que l'administration municipale n'a pas d'argent à offrir.

«Vous êtes tous au courant de la situation financière de la Ville, nous n'avons pas de marge de manoeuvre, il ne faut pas se raconter d'histoire», indique le directeur général de la Ville, Jean-Claude Boucher, qui a déjà rencontré les diri-

geants du club en prévision du Comité exécutif de mardi prochain, où le dossier sera traité.

Trop tôt, toutefois, pour dire quelle forme pourrait alors prendre l'aide de l'administration municipale aux Faucons. Prêt sans intérêt, assouplissements de certaines clauses du contrat avec la Ville?

«On n'a même pas de demande légale encore», dit M. Boucher, qui estime que «les médias ont été beaucoup plus loin que nous là-dessus».

De plus, la possibilité que le club passe aux mains d'actionnaires privés risque de compliquer les choses puisqu'en vertu de la Loi des cités et

villes, l'administration municipale ne pourrait subventionner une organisation à but lucratif.

La situation financière des Faucons n'est pas rose à l'heure actuelle. Le club de la Ligue junior majeure du Québec a entamé la présente saison avec un déficit de 100 000 \$, tandis que l'assistance aux matchs est en déclin.

De son côté, le maire Jean Perrault signale que les élus «vont écouter les gens des Faucons».

«Je croyais que c'était réglé», ajoute-t-il, au sujet de l'entente du printemps dernier avec le club et qui est en vigueur jusqu'en 1999.

«On va les rencontrer, mais on ne règlera pas ça dans les médias», prévient M. Perrault.

Létourneau: «On ne fermera pas les livres»

Pierre TURGEON
Sherbrooke

«Nous, on ne fermera pas les livres à la fin de l'année», promet Réal Létourneau, le président des Faucons de Sherbrooke. A ce que je sache, on ne s'est pas assis encore avec notre banquier. Au contraire, l'exécutif vient de décider de se réunir plus souvent pour trouver les solutions.»

Réal Létourneau réagissait aux négociations entreprises hier avec les Ville de Sherbrooke sur les réaménagements de l'entente intervenue le printemps dernier entre les deux parties. «Il est trop tôt pour affirmer si c'est positif ou négatif. Ils ont différentes questions à nous poser. On verra après», commentait-il.

Le président des Faucons a toutefois précisé que les aménagements demandés ne coûteront pas plus cher à la Ville, mais ils pourraient être bénéfiques à l'équipe. «Ce sont des points qu'on n'a pas négociés au renouvellement de l'entente parce que les choses ont évolué depuis le printemps dernier. On ne pouvait prévoir que les gradins seraient aussi vides qu'ils le sont cette année.»



Réal Létourneau, président des Faucons de Sherbrooke.

«Pas tragique»

Revenant sur les difficultés financières des Faucons, Létourneau a parlé d'un problème de liquidité et non pas de la valeur de la concession. Impossible d'obtenir les chiffres du déficit anticipé pour la saison. «Il s'agit d'un déficit important, mais pas tragique. C'est sûr qu'il nous faudra évaluer chaque poste budgétaire et faire attention à nos dépenses.»

Réal Létourneau estime toutefois que les difficultés financières sont davantage le résultat de la performance de l'équipe dans les séries éliminatoires au cours des trois dernières saisons. «Même si l'équipe n'a jamais terminé plus bas que le quatrième rang, elle n'a jamais franchi les quarts de finale. L'an dernier, nous étions quatrième au classement général et on s'est fait sortir par Saint-Hyacinthe dès la première ronde», note-t-il.

Loyer: de 1 à 1,4 %

Sherbrooke

Tout en rappelant que chaque cas est unique, la Régie du logement rappelle qu'elle utilise une méthode de calcul lorsque vient le temps de fixer toute augmentation de loyer.

- 1,2 % pour les logements chauffés au mazout
- 1,4 % pour les logements chauffés au gaz
- 1,1 % pour les logements chauffés à l'électricité au tarif domestique
- 1,0 % pour les logements non chauffés
- 1,0 %

La Tribune sur place...

D.E.C.O.R.N.W.

SOLDE

15% À 50% ET PLUS

MEUBLES, CADRES, LAMPES, BIBELOTS, RIDEAUX, STORES, PAPIERS PEINTS, CARPETTES ORIENTALES

40% DE RABAIS SUR LES STORES
LIGHTLINE, APPLAUSE DE MARQUE HUNTER DOUGLAS

5087, boul. Bourque Rock Forest 823-4100

pour **Lui** Boutique

3 JOURS SEULEMENT
23-24-25 JANVIER

50%

sur **TOUTE** la marchandise automne-hiver

111, rue Wellington Nord, Centre-ville, Sherbrooke
Stationnement gratuit

SOLDE Étiquette ROUGE

Expire le 1^{er} février 1997

rabais \$60
139⁹⁹
~~199-99~~

rabais \$20
79⁹⁹
~~99-99~~

rabais \$4
12⁹⁹
~~16-99~~

rabais \$40
79⁹⁹
~~119-99~~

rabais \$10
39⁹⁹
~~49-99~~

rabais \$30
69⁹⁹
~~99-99~~

rabais \$5
9⁹⁹
~~14-99~~

rabais \$7
19⁹⁹
~~26-99~~

0%
Pas de paiement Pas d'intérêt
Pas de frais d'administration
Durant 90 jours
Avec approbation de crédit pour les achats de \$250 ou plus. Demandez les détails au vendeur.

RadioShack
Vous avez des questions. Nous avons les réponses.

DEMANDEZ LA VÔTRE! Une carte de crédit RadioShack vous permet de faire vos achats sans tender. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous rejets toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Plaques, bandes, accessoires non fournis sauf mention contraire. Le magasin ou détaillant RadioShack le plus proche est dans les pages blanches.

Opinions

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

EDITORIAL

Des Faucons sur la brèche



Pierre-Yvon BÉGIN

Après une première année couronnée de succès, l'équipe de hockey junior de Sherbrooke, Les Faucons, bat de l'aile. Comme toute organisation nouvelle, Les Faucons vivent une crise de croissance. La crise est à ce point sévère que certains se demandent même ouvertement s'il y aura du hockey junior majeur l'an prochain à Sherbrooke.

Vendredi dernier, le match des Faucons était diffusé à la télévision du Réseau des sports. Le journaliste Marc Lachapelle, commentateur invité, a répété à plusieurs reprises que la concession de Sherbrooke était en danger et que les chances de revoir du hockey à Sherbrooke en 97-98 étaient minces.

Il faut dire que les signaux d'alarme sont visibles depuis quelques mois. D'abord, l'organisation n'a pas été en mesure de s'appuyer sur une stabilité de son personnel de hockey, susceptible de transmettre une façon de jouer et de gagner, ce qu'on appellerait une culture d'entreprise dans le monde des affaires. Les départs des Guy Chouinard, Jacques Grégoire et Michael Dion ont laissé des marques. Pas facile de construire une équipe gagnante lorsqu'il faut sans cesse recruter de nouveaux hommes de hockey.

En décembre dernier, le président du conseil d'administration des Faucons, Réal Létourneau, profitait de la tribune offerte par la Chambre de commerce du Sherbrooke métropolitain pour lancer un nouveau cri d'alarme. Tout en sollicitant le soutien de la communauté, Réal Létourneau mettait carte sur table et dévoilait la situation financière de l'équipe. Sans être désastreuse, la position n'est guère reluisante.

Rappels seulement que pour la dernière saison, les revenus de la vente de billets ont atteint la somme de 288 017 \$, soit une baisse de 34 % comparativement à la première année en 92-93. Le nombre de spectateurs n'a pas augmenté depuis le début de l'année, loin de là. Plus inquiétant encore, le président révélera aussi que le déficit accumulé est supérieur à 100 000 \$. Pas besoin de lire entre les lignes pour comprendre que le déficit de l'équipe sera encore plus considérable en fin de saison.

Voilà quelques jours, La Tribune divulguait qu'un groupe d'individus reliés aux Faucons sont désireux de faire l'acquisition de la formation de hockey. Ils dévoilent leur intention, tout en notant que l'équipe nécessite l'injection d'argent neuf. S'il y a des acheteurs pour une équipe en perte de vitesse, c'est qu'il y a forcément des actionnaires actuels enclins à quitter le bateau.

Ceux qui à l'origine ont formé une corporation à but non lucratif dans le but de ramener le hockey junior à Sherbrooke et de remplir un Palais des Sports, laissé désert par le départ des Canadiens de Sherbrooke, ne sont pas andouilles au point de s'enfoncer dans un gouffre financier. D'accord pour ramener le hockey, mais pas question de plonger davantage sans le support des amateurs de hockey.

Autre rebondissement, la direction de l'équipe demande à la Ville de Sherbrooke de revoir l'entente qui les relie. Avec raison, le maire Perrault mentionne que l'entente, ratifiée le printemps dernier, est l'une des plus généreuses de la ligue, la Ville introduisant près de 200 000 \$ chaque année, de façon indirecte. Dans sa situation, le maire s'interroge comment il pourrait faire plus.

Pendant ce temps, le directeur gérant de l'équipe, Normand Dubé, procède à une véritable vente de feu, échangeant ses joueurs plus âgés pour de jeunes espoirs. Ce geste, qui peut être jugé sévèrement aujourd'hui par les amateurs, constitue néanmoins une indication que l'équipe songe à son avenir.

Est-il trop tard? La réponse appartient aux amateurs de hockey et au milieu d'affaires. De toute évidence, le sentiment d'appartenance et de solidarité n'est pas suffisant pour attirer un minimum de spectateurs au Palais des Sports. Les amateurs de hockey désirent avant tout un produit de qualité, un spectacle intéressant et possiblement une équipe gagnante. Pourront-ils attendre jusqu'à ce que l'on puisse rebâtir cette équipe? Rien n'est moins certain. La traversée du désert pourrait être longue.



TRIBUNE LIBRE

Nous avons défendu nos concitoyens

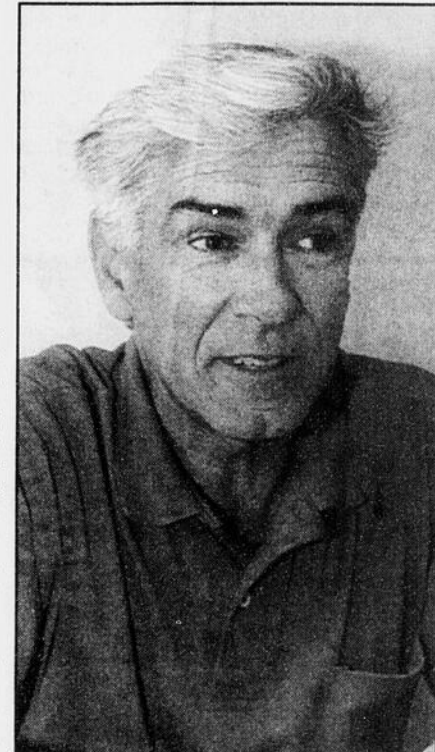
Monsieur Yves Dubois,

J'imagine que les propos que le journaliste de La Tribune a rapportés récemment sont exacts et conformes à ce que vous avez dit publiquement lors de la dernière rencontre du conseil municipal d'Ascot, puisqu'il les a mis entre guillemets. Je remarque aussi que vous avez attendu notre départ pour salir notre réputation et ce, sans fondement. Étiez-vous présent quand le maire et son conseil nous ont carrément chassés de l'hôtel de ville un certain 23 décembre 1996?

Je désire vous rappeler deux éléments fondamentaux dans toute l'histoire de cette controverse qui a hanté la municipalité d'Ascot, depuis que les élus de l'époque ont décidé de déplacer le centre des décisions dans la partie urbaine:

- Premièrement, la population qui a quitté la municipalité par les récentes annexions fut la population fondatrice de cette municipalité.

- Deuxièmement, Bernard Houle et moi-même avons travaillé avec honnêteté pour l'ensemble des dossiers de toute la municipalité durant notre mandat. Vous ne pouvez trouver aucune trace d'une objection pour des projets qui



Robert Gagné, ex-conseiller d'Ascot

étaient proposés par les élus et qui visaient le bien-être des citoyens.

Je désire aussi vous rappeler qu'en 1987 et 1991, alors que j'étais conseiller municipal, j'ai tenté par tous les moyens de prouver la cohabitation entre citoyens urbains et ruraux.

Si vraiment vos propos avaient pour but de trouver des coupables, vous avez manqué votre coup. Nous avons défendu nos citoyens correctement et avec succès, dans le respect des personnes. Nous l'avons fait avec acharnement et au prix du mépris pour la démocratie dont vous avez été témoin et dont vous ne voulez pas parler. Nous ne vous en tiendrons pas rigueur.

Espérant que ces mises au point vous permettront de cesser de discréditer les personnes qui acceptent de travailler pour leur communauté car, vous le savez comme grand bénévole, que cela n'est pas toujours facile et reconnu, spécialement en politique. Je voudrais aussi vous préciser que peu de personnes acceptent de perdre leur salaire d'élu pour mettre fin à un mandat qui aurait pu se poursuivre encore pendant quatre ans.

La façon dont les gens vous traitent en dit plus long sur ce qu'ils sont que sur ce que vous êtes.

Robert Gagné, Ex-conseiller municipal d'Ascot

L'entraîneur pédophile

La presse québécoise sportive dont des articles de La Tribune faisait état de l'affaire Graham James. C'est une problématique qui existe dans le hockey mineur et la société. Effectivement, il ne faut pas en douter, la pédophilie est une orientation sexuelle déficiente traitée par des professionnels de la santé mentale. Elle est mal vue par la société.

Combien d'entraîneurs de hockey au niveau mineur ont eu des relations sexuelles avec l'un des joueurs de leur équipe? Plus qu'on pense! Le pédophile doit être traité psychologiquement pour sa déviation sexuelle. Sa victime gardera hélas des séquelles toute sa vie. C'est une expérience traumatisante.

De toute évidence, les jeunes sont influençables, particulièrement les moins âgés. Leur instructeur représente beaucoup pour eux. Ils l'aiment et lui vouent respect et confiance. En fait, il remplace l'autorité de leurs parents dans une enceinte sportive.

En définitive, le pédophile est un malade qui dans plusieurs cas ne veut pas admettre sa maladie. La cour le réfère à un psychologue ou un psychiatre spécialisé dans le traitement de ce type de crime. Plusieurs pédophiles quitteront leur cité pour refaire leur vie ailleurs. Ils ont honte de leur crime et ne peuvent vivre pointés du doigt par les parents des victimes, par l'entourage du milieu sportif et par la société qui effectivement n'est pas tendre à leur endroit.

Yves Préfontaine, Sherbrooke

Pas de maternelle à temps plein

Je ne puis m'imaginer ces petits bout'choux de 4-5 ans partir une journée complète et cela pour se rendre à l'école. Ces enfants de la petite enfance, que nous disons «aimer», n'ont-ils pas le droit, le besoin avant tout de leurs parents, d'acquiescer l'estime d'eux-mêmes, la confiance, de s'aimer et d'être aimés, de devenir des êtres à part entière et cela à la maison premièrement et non rejetés, faute de temps et d'argent. Ensuite, mais seulement ensuite, viendra petit à petit l'intégration en milieu scolaire.

J'ai moi-même trois enfants (dont un de 5 ans), je ne puis concevoir le voir partir en autobus le matin pour ne revenir qu'en fin d'après-midi.

Mon petit bonhomme est présentement à la pré-maternelle, trois demi-journées/semaine. Nous l'avons inscrit pour l'habituer doucement à un environnement autre que celui de la maison et aussi pour le préparer à l'école primaire. L'intégration s'est réalisée en douceur malgré que pour lui au début, cela était extrêmement difficile. Il croyait que le monde autour de lui s'écroulait, que ses parents l'abandonnaient, et surtout n'allez pas croire que ce petit garçon a des problèmes de comportement. Au contraire, il est tout ce qu'il y a de plus normal.

En septembre 1997, il fera son entrée à la maternelle. Imaginez que pour lui, faire son entrée dans une école sera sans aucun doute difficile. Il lui faudra se réadapter encore une fois. S'adapter à une école qui n'est en rien comparable à un local de pré-maternelle, à temps plein en plus, c'est exagéré vous ne trouvez pas?

Ces enfants passent le quart de leur vie dans des écoles, ensuite vient le marché du travail. Le monde dans lequel nous vivons est intellectualisé au maximum, mais où sont donc les vraies valeurs de la vie? Ce pourquoi nous existons.

De grâce, n'en rajoutez pas, cela est amplement suffisant.

Et pour terminer, je me pose la question à savoir à qui profitera le plus la maternelle à temps plein? Aux enfants? Permettez-moi d'en douter sincèrement.

Sylvie Bilodeau, Ascot

POINT DE VUE

29 ans: trop jeune pour mourir

Aujourd'hui, en ce 22 janvier 1997: journée d'anniversaire de mon frère Patrick qui s'est enlevé la vie le 16 août 1996, afin de fuir une trop grande souffrance.

Je ne peux m'empêcher de penser à tous les autres jeunes et leurs familles, de la polyvalente La Frontalière et au gouvernement avec son objectif «Déficit zéro d'ici l'an 2000».

Mais à quel prix?

Le ministre de la Santé et des Services sociaux Jean Rochon annonce des coupures de 50% des lits dans les départements psychiatriques d'ici cinq ans. Monsieur Rochon, pensez-vous que les gens qui séjournent dans un département psychiatrique le font pour se payer des vacances au frais de l'État?

La vraie question, c'est quelles sont les valeurs qui sont véhiculées et

transmises aux jeunes aujourd'hui: le pouvoir, la performance, la consommation, l'argent, etc...?

Aimer et être aimé, baser ses valeurs sur sa famille, le respect sur du capital humain. Il me semble que c'est cela l'essentiel.

Les personnes avant les choses!

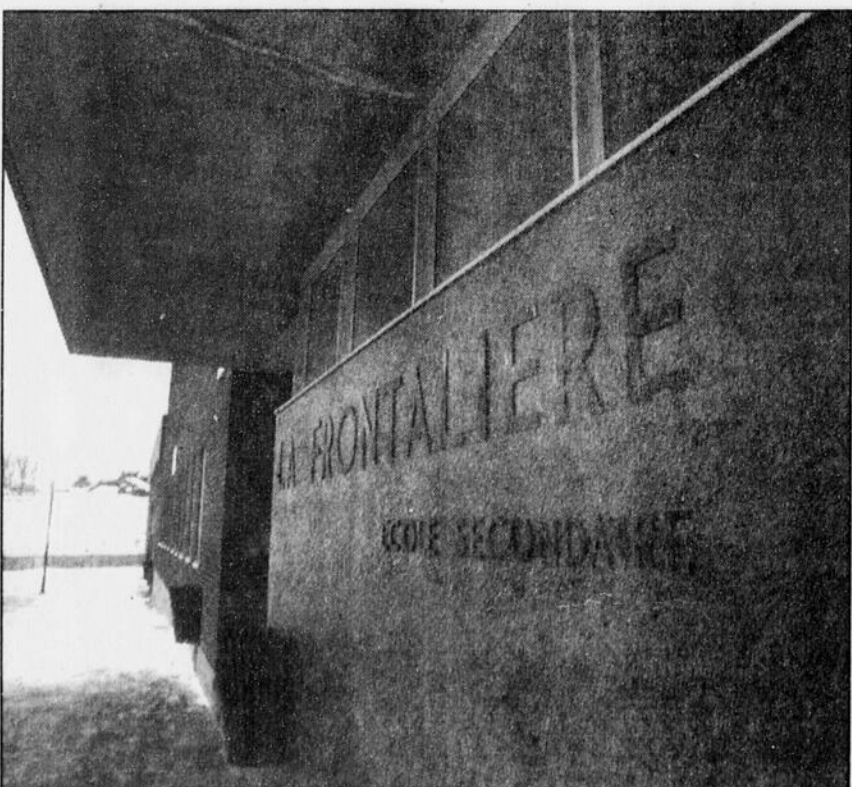
Marie-Manon Bergeron, Richmond

Le bonheur

J'ai hésité longtemps avant d'écrire cette lettre étant donné la sensibilité du sujet, mais je me devais de le faire. Je crois qu'une des clés du bonheur réside en la capacité d'être spontané. On ne devrait jamais regretter d'avoir dit quelque chose. Si par malheur on blesse quelqu'un, on s'excuse et on tourne la page. Chacun d'entre nous vivons notre propre perception de la réalité et nous n'avons pas à juger celle des autres.

La famille Denis de Coaticook a autant à se faire pardonner d'exister que de s'être exprimé spontanément. Ils devraient plutôt susciter l'admiration pour s'être exprimés, ce qui entraîne toujours un risque. Quant à M. Goupil, il n'a fait que son travail. Où La Tribune a manqué, c'est d'avoir publié cet article en gros titre avec une grande photo.

Pierre Ménard, Canton de Eaton



ADMINISTRATION	RESSOURCES HUMAINES	RÉDACTION	PUBLICITÉ	PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE
Raymond Tardif Président et Éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration	Michel Poulin Directeur	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Pierre Dubois Adjoints au directeur
				René Béliveau Directeur	André Corriveau Contrôleur	André Custeau Directeur
				André Roberge Michel Doyon Adjoints au directeur	Julienne Poulin Gérante du crédit	Serge Nadeau Adjoint au directeur

«La vie sans téléphone, c'est très reposant»

□ Danielle Paré est maintenant «débranchée», ayant refusé d'acquitter une facture de près de 800 \$ d'appels érotiques

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Danielle Paré n'a plus le téléphone depuis le 13 janvier. Pour garder le contact avec la famille, elle se fie maintenant à son frère qui demeure tout près. Pour le reste, elle se débrouille avec le téléphone à son travail.

«C'est ma fille adolescente qui trouve ça plus dur», explique-t-elle.

Danielle Paré a perdu son téléphone au terme de la chicane qui l'a opposée à Bell Québec à propos de la facture de près de 800 \$ d'appels interurbains à des services de conversation téléphonique érotique qu'a effectués le jeune fils de son conjoint.

Dès qu'elle a reçu cette facture et identifié le responsable des appels, Mme Paré l'a contestée. Elle a plaidé

devant Bell que cette compagnie devrait disposer de mécanismes pour filtrer l'accès à de tels services ou pour empêcher un tel gonflement de facture, surtout lorsque l'historique du client ne se prête pas à de telles pratiques.

Voyant que Bell Québec ne démorait pas de sa position, Mme Paré a tenté une dernière démarche, récemment. Elle a proposé à Bell Québec d'acquitter cette facture en versant ce montant de près de 800 \$ à un organisme de charité, au nom de Bell. Sa morale aurait alors été respectée.

«J'ai écrit à Bell que je comprenais leur position de rendre l'abonné responsable de la gestion des appels à partir de son domicile. Je leur ai demandé de comprendre la mienne. Ma responsabilité morale est de refuser de cautionner de tels «services», d'autant plus qu'un mineur est en cause... Ça n'a rien

changé. Bell a refusé. Comme je demeurais sur ma position, on m'a débranché.»

Selon Mme Paré, une enseignante, la vie sans téléphone est «assez spéciale... On a l'impression d'être coupé du monde, d'être très isolé. Mais c'est aussi très reposant. On s'y habitue», explique-t-elle en maintenant que Bell devrait se donner les moyens d'intervention lorsqu'on se rend compte que des appels répétitifs viennent gonfler la facture d'une façon totalement inhabituelle.

«Ils auraient dû couper la ligne lorsque le fils de mon conjoint était en train de multiplier les appels à ces services érotiques», déclare-t-elle en disant être prêt à vivre sans téléphone pour une telle question de principe.

Si jamais elle change d'idée, elle devra acquitter la facture, en plus d'assumer les frais de rebranchement.

Sur le territoire de la Police municipale de Sherbrooke

26 morts violentes en 1996

Sherbrooke (psj)

Le bilan des activités de la Police municipale de Sherbrooke, pour l'année 1996, démontre que 26 personnes sont décédées de façon violente.

Parmi les victimes, on en retrouve cinq dans trois dossiers d'homicide à Sherbrooke, à Fleurimont et à Saint-Élie d'Orford. Dans cette même colonne, on a ajouté un dossier de négligence criminelle remontant à 1995.

Il s'agit d'un accident de la circulation survenu, rues Argyll et Portland, dans le quartier Nord de Sherbrooke. Une conductrice avait fauché une passante qui traversait la rue Portland sur un feu vert et dans l'allée piétonnière.

Conclue en 1996, l'enquête avait été soumise au substitut du procureur général qui, après analyse du dossier, n'avait déposé aucune plainte contre la conductrice.

Six personnes ont péri dans des accidents de la circulation, quatre à Sherbrooke (deux piétons et deux passagers), une dans le Canton de Brompton (un conducteur dans un capotage) et une conductrice, à la fin d'une bretelle d'accès de la route 55 et de la rue Laval, à Bromptonville.

FAITS DIVERS

Jeune conducteur blessé gravement

Canton de Valcourt - Un conducteur, âgé de 21 ans, de Lawrenceville, a subi de graves blessures dans un accident survenu vers 0h30, hier, chemin de l'Aéroport, Canton de Valcourt.

L'accident s'est produit au moment où un camion quittait la cour d'une entreprise de transport. L'impact a été particulièrement violent contre le flanc du camion.

Jonathan Demers a subi de graves blessures qui ne mettraient toutefois pas sa vie en danger. Son passager, Alain Masse, âgé de 21 ans, de Valcourt, s'en est tiré avec un violent choc nerveux.

La Sûreté du Québec de Granby poursuit son enquête pour établir les circonstances exactes de l'accident.

Trois voleurs épinglés à deux endroits

Sherbrooke - Au début de la nuit, hier, soit vers 0h30, les policiers municipaux de Sherbrooke ont procédé à l'arrestation d'un homme de 32 ans qui s'était introduit dans les locaux de la Ligue de protection de l'enfance, 7e Avenue Nord, à Sherbrooke.

Un témoin avait eu connaissance de cette introduction avec effraction et avait alerté les policiers.

Le cambrioleur avait forcé une fenêtre pour pénétrer dans les locaux. Avec un tournevis que l'on a retrouvé en sa possession, il avait forcé cinq portes.

Quand les policiers ont mis un terme à ses activités, il avait déjà déplacé en vue de les transporter un téléviseur, un magnétoscope, un ordinateur... bref, des biens que l'on évalue à plus de 6000 \$.

Moins de deux heures plus tard, le déclenchement d'une alarme antivol a amené les policiers à la gravière, 1200 rue Saint-François Nord, aux limites de Sherbrooke et de Fleurimont.

Des voleurs avaient utilisé un morceau de métal pour fracasser une vitre et s'emparer d'une radio-cassette.

Les policiers ont suivi les traces de pas toutes fraîches dans la neige pour finalement retracer et appréhender deux individus de Fleurimont, âgés de 20 et de 19 ans, rues Aérone et Dormier.

Du feu à la buanderie

Sherbrooke (psj) - Les experts, notamment l'inspecteur Bernard Brisson, du Département de prévention des incendies, s'affairaient en fin d'après-midi, hier, à déterminer la cause d'un début d'incendie qui a éclaté dans le local de la buanderie du complexe Le Baron, 3200 rue King Ouest, à Sherbrooke.

Il était 13h09 quand les pompiers ont été appelés sur les lieux.

Déjà, à leur arrivée, les premiers témoins parmi le personnel avaient vidé le contenu d'un extincteur et de l'eau sur des pièces de linge enflammées qui reposaient sur une table, dans la buanderie, située au sous-sol et vers l'arrière de la bâtisse.

Les pompiers ont déposé le linge dans des contenants et l'ont sorti à l'extérieur pour parfaire l'extinction.

L'inspecteur Brisson a mentionné que les dommages se limiteraient à quelques centaines de dollars.

Deux des dossiers d'accident mortel (la passagère qui a péri calcinée rue Beckett, à Sherbrooke et la conductrice, tuée rue Laval, à Bromptonville) font présentement l'objet de poursuites criminelles entamées contre les autres conducteurs impliqués.

Enfin, le désarroi de cette fin de siècle pour bien des gens a entraîné son lot de suicides. La Police municipale de Sherbrooke en a dénombré 16 sur son

territoire, l'an dernier.

C'est loin d'être un sommet même si c'est toujours trop. La caractéristique de l'année 1996, a souligné le policier Serge Fournier, porte-parole de la Police municipale de Sherbrooke, se situe dans les innombrables interventions (on ne possède aucune statistique à l'appui) des policiers auprès de personnes en détresse.



voyages bellevue inc.
1650, boul. Portland
Sherbrooke (entrée Bryant)
566-8663

5335, rue Frontenac
Lac-Mégantic
583-2801



GROUPES AU DÉPART DE SHERBROOKE ET RÉGION

4 et 5 février: **CARNAVAL DE QUÉBEC.** 2 jours au coeur des activités du Carnaval. Acc. Liliane Hinse

1 au 19 mars: **CIRCUIT EN FLORIDE.** Acc. Eric Langlois

28 au 31 mars: **NEW-YORK À PÂQUES.** Acc. Denise Morin

13 au 17 avril: **LAS VEGAS (en avion).** Acc. Denise Morin

19 mai au 2 juin: **LA RUSSIE.** Acc. Denise Morin



Dimanche 26 janvier à 11 h 30,
syntonisez **CHLT RADIO** pour la **CHRONIQUE VOYAGE**
«VOYAGES BELLEVUE».

27536

Permis du Québec



100% neon

TAUX DE FINANCEMENT DU FABRICANT DE

3,9%*

Jusqu'à 48 mois

PLUS

1235\$

OBTENEZ JUSQU'À 1 235 \$ de rabais sur des Neon équipées de certains ensembles d'options.

Profitez de cette offre fantastique pour choisir votre Neon 1997

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.



CHRYSLER

750 \$ AUX DIPLÔMÉ(S)**
Remise en argent additionnelle de 750 \$ à l'achat du véhicule Chrysler 1997 de votre choix en plus de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1997.

VOTRE CONCESSIONNAIRE **CHRYSLER** **QUELQU'UN DE FIABLE**

* Offre d'une durée limitée. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Détails chez les concessionnaires participants. ** L'offre aux diplômé(s) s'adresse aux personnes qui ont obtenu ou qui obtiendront un diplôme collégial ou universitaire d'une institution canadienne accréditée entre le 1^{er} janvier 1996 et le 31 décembre 1997 et qui prendront livraison du véhicule avant le 31 décembre 1997.



CE SOIR
SOIRÉE D'INFORMATION
MERCREDI 22 JANVIER À 20 h
Quelques places disponibles

A partir de
1229\$
par semaine
* Taxes et frais d'adhésion en sus

Si vous désirez vraiment vous débarrasser de votre problème de poids définitivement, appelez-nous!

- PLAN D'AMAIGRISSEMENT SUPERVISÉ (individuel)
- BRÛLE-CALORIES (en groupe)
- PRÉ-INSCRIPTION: du 9 au 22 janvier

Prochaine session 26 janvier
Inscription limitée

POUR FEMMES SEULEMENT. UN POINT C'EST TOUT!



CENTRE DE SANTÉ ET DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

NOUVEAU programme prénatal
AQUA-MAMAN
5 COURS/SEM

2144, RUE KING OUEST, LOCAL 2154 SHERBROOKE

822-2224
Face à la Caisse populaire St-Jean-de-Brébeuf

Traversée internationale du lac Memphrémagog

Magog et Canton d'Orford s'impliquent encore plus

Gilles DALLAIRE

Magog

La présentation de la 19e édition de la Traversée internationale du lac Memphrémagog n'est peut-être pas encore complètement assurée mais la Ville de Magog verse une aide spéciale pour favoriser son retour.

Magog n'a pas seulement accepté de verser immédiatement la subvention de 18 000 \$ prévue à son budget mais aussi accepter de verser dès le 1er mai une subvention extraordinaire non récurrente de 10 000 \$ si la présentation de la 19e édition est confirmée.

Le maire, M. Denis Lacasse, qui n'a pas caché qu'il souhaite la survie de l'événement, a motivé la décision, une décision unanime, du conseil de ville par l'apport important de l'événement à l'économie locale et par le sérieux et le dynamisme de ses organisateurs.

En acceptant de verser une subvention extraordinaire, Magog suit l'exemple de Canton d'Orford qui a déjà accepté de verser 4000 \$ en plus des 3000 \$ prévus à son budget.

La seule des trois municipalités de la station touristique Magog-Orford qui n'a pas encore fait savoir si elle augmentera son aide financière, elle aussi, est Canton de Magog. Le comité organisateur de l'événement rencontrera le conseil municipal sous peu à cette fin.

Le président du comité, M. Jean-Marie Beaupré, s'est dit très satisfait de la décision favorable prise par Magog. «Je suis heureux de constater que l'apport et le rayonnement de la Traversée internationale du lac Memphrémagog soient appréciés à leur juste valeur et que le conseil de ville donne sa chance au comité organisateur», a commenté M. Beaupré en avouant que la préparation de la 19e édition se fera dans un climat beaucoup plus serein que si Magog avait opposé un refus à la demande d'aide du comité organisateur.

Bien que la présentation de l'édition ne soit pas encore tout à fait sûre, le comité organisateur a commencé à se pencher sur sa programmation comme si elle était assurée et



Denis Lacasse
des bénévoles ont pris la relève des employés permanents mis à pied en décembre.

«Le ciel n'est pas bleu mais il n'est plus noir», a souligné M. Beaupré qui a affirmé sa conviction que, si Canton de Magog imite Magog et Canton d'Orford, les chances qu'il y ait une 19e édition seront très bonnes.

Une température inclémentaire a beaucoup nui à la 18e édition de la Traversée internationale du lac Memphrémagog qui s'est soldée par un déficit de plusieurs dizaines de milliers de dollars.

EAGLE

VISION 1997



ELLE EST DANS UNE

CLASSE À PART, SAUF POUR SON PRIX.

Aucune diminution des services hospitaliers envisagée à Magog

Magog (GD)

Aucune nouvelle diminution des services hospitaliers n'est envisagée à Magog.

Telle est la mise au point qu'a tenu à faire hier le directeur général de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie, M. Jean-Pierre Duplantie, en présence de bon nombre des candidats aux cinq postes de représentants des usagers au conseil d'administration unifié du Centre hospitalier et d'hébergement de Memphrémagog et du Centre local de services communautaires Alfred-DesRochers qui seront pourvus le 27 janvier.

M. Duplantie a fait cette mise au point pour faire taire des rumeurs voulant que l'unification des deux conseils d'administration pave la voie à une réduction des services hospitaliers disponibles localement aux résidents de la municipalité régionale de comté de Memphrémagog.

«La Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie a autorisé le maintien de 36 lits de soins de courte durée, d'une unité de chirurgie générale, de services de radiologie et de laboratoire, d'une urgence et d'un service de consultation externe et il en sera ainsi à moins que le gouvernement provincial n'ordonne de nouvelles réductions des dépenses très sévères», a-t-il affirmé.

Il a concédé que le déménagement, prévu le 1er décembre prochain, du Centre local de services communautaires Alfred-DesRochers au Centre hospitalier et d'hébergement de Memphrémagog n'est peut-être pas l'idéal mais il a ajouté qu'en période d'austérité il faut couper là où c'est possible de le faire.

M. Duplantie a aussi souligné que la création récente de la Fondation du Centre local de services communautaires Alfred-DesRochers et du comité d'usagers de cet établissement, assimilée par certains candidats à un moyen pris pour obtenir une majorité au futur conseil d'administration unifié, est parfaitement légitime et qu'il n'a pas à porter de jugement de valeur sur ses motifs.

Il a également rappelé que la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie est consciente de la pauvreté de la municipalité régionale de comté de Memphrémagog en ressources d'hébergement et que, d'ici à quelques années, 5 millions \$ seront investis pour combler une partie des lacunes en plus des 3 millions \$ qui seront consacrés à l'amélioration des services de première ligne.

22 997\$*

Transport inclus.

299\$** <small>par mois</small>	avec échange d'une valeur de 3 660 \$
363\$** <small>par mois</small>	avec échange d'une valeur de 1 960 \$
435\$** <small>par mois</small>	sans valeur d'échange

Ensemble 22B • Sacs gonflables passager et conducteur • Transmission automatique • Moteur V6 de 3,3 litres • Suspension de type tourisme indépendante aux quatre roues • Régulateur de vitesse • Volant inclinable • Climatiser avec réglage automatique de la température • Radio-cassette AM/FM • Glaces teintées • Lève-glace et verrouillage électriques

Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle Inc.



VOTRE CONCESSIONNAIRE **Jeep | Eagle** QUELQU'UN DE FIABLE

* Remise du fabricant incluse, immatriculation, taxes et assurances en sus. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre et avoir à commander.
** Remise du fabricant incluse. Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 50 000 km au taux de 9 ¢ le km. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et avoir à commander.

Le SEUIL

SERVICE AUX HOMMES EN DIFFICULTÉ DE COUPLES

821-2420